



## PRÉFET DU CHER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le 12 août 2020

#### Météo : vigilance ORANGE orages

La Préfecture du Cher vous informe que Météo France a placé le département du Cher en vigilance orange "Orages" . **Ce phénomène est annoncé pour ce mercredi 12 août 2020 en début d'après-midi et en première partie de nuit dans le Cher. Ces orages peuvent être très forts avec grêle, rafales pouvant dépasser les 100 km/h et fortes précipitations. Cette menace d'orages disparaît en seconde partie de nuit.**

#### Conséquences possibles :

- Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

#### Conseils de comportement :

- Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- Je me tiens informé et j'évite de me déplacer
- Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques
- 

Nous vous invitons à surveiller l'évolution de la situation sur le site de météo france :

<https://vigilance.meteofrance.fr/fr>

Le Préfet

#### Contact presse

Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication

Tél : 02 48 67 18 18  
Mél : [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)  
[www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)

Place Marcel Plaisant  
CS 60022  
18020 BOURGES CEDEX